

4MARTIN
Société civile immobilière au capital de 50 000 €
Siège social : 19 Route du Petit Brossais
44260 SAVENAY

Les soussignés :

- Madame Céline MICHÉ, ayant pour nom d'usage MARTIN, demeurant 19 Route du Petit Brossais, 44260 SAVENAY,
- Monsieur Charly MARTIN, demeurant 2 C Impasse du Grand Brossais, 44260 SAVENAY,
- Monsieur Enzo MARTIN, demeurant 19 Route du Petit Brossais, 44260 SAVENAY,
- Monsieur Sébastien MARTIN, demeurant 19 Route du Petit Brossais, 44260 SAVENAY,

agissant en qualité de seuls associés de la société 4MARTIN, société civile immobilière au capital de 50 000 €, dont le siège est 19 Route du Petit Brossais, 44260 SAVENAY,

Après avoir exposé qu'une société a été constituée entre eux aux termes d'un acte sous signature privée en date du 11/12/2025,

Nomment en qualité de gérants de la Société pour une durée illimitée :

- Madame Céline MICHÉ, ayant pour nom d'usage MARTIN, demeurant 19 Route du Petit Brossais, 44260 SAVENAY,
- Monsieur Charly MARTIN, demeurant 2 C Impasse du Grand Brossais, 44260 SAVENAY,
- Monsieur Enzo MARTIN, demeurant 19 Route du Petit Brossais, 44260 SAVENAY,
- Monsieur Sébastien MARTIN, demeurant 19 Route du Petit Brossais, 44260 SAVENAY,

Madame Céline MICHÉ, ayant pour nom d'usage MARTIN, Monsieur Charly MARTIN, Monsieur Enzo MARTIN et Monsieur Sébastien MARTIN disposent, conformément aux statuts, des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la Société et pour la représenter à l'égard des tiers.

Toutefois, à titre de règlement intérieur, et sans que ces limitations soient opposables aux tiers, la gérance ne pourra sans y avoir été autorisée au préalable par une décision ordinaire des associés, acheter, vendre ou échanger tous immeubles, acquérir et céder toute mitoyenneté, stipuler et accepter toutes servitudes, contracter tous emprunts pour le compte de la Société autres que les découverts normaux en banque, consentir toutes hypothèques et autres garanties sur les actifs sociaux.

Madame Céline MICHÉ, ayant pour nom d'usage MARTIN, Monsieur Charly MARTIN, Monsieur Enzo MARTIN et Monsieur Sébastien MARTIN acceptent les fonctions de gérant qui viennent de leur être confiées et déclarent n'exercer aucune autre fonction, ni être frappés d'aucune incapacité ou interdiction susceptible de les empêcher d'exercer ce mandat.

Leur rémunération sera fixée ultérieurement.

Tous pouvoirs sont accordés au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes pour accomplir les formalités de publicité ou de dépôt prévues par la loi.

Fait à SAVENAY

Le 11/12/2025

Céline MARTIN

*Bon pour acceptation
des fonctions de gérante*

Charly MARTIN

*Bon pour acceptation
des fonctions de gérant*

Enzo MARTIN

*Bon pour acceptation
des fonctions de gérant*

Sébastien MARTIN

*Bon pour acceptation
des fonctions de gérant*